

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/02/2025 - 3742 - 2013 B 03835 - 401 724 489 - A 2 L IMAGINE

Désignation de l'entreprise		A2 L IMAGINE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		99 avenue Carnot 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES		20 FEV. 2025	
SIRET		4 0 1 7 2 4 4 9 9 0 0 0 2 6		3742	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		
				3 1 0 3 2 0 2 4		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	1 890	012	1 890	
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	23 317	030	22 666	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
Total I (I)		044	25 207	048	22 666	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 000	066	1 000	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 926	070	21 926
		Autres * (3)	072	170	074	170
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082	15	
	Disponibilités	084	33 055	086	33 055	
	Charges constatées d'avance *	092	467	094	467	
	Total II	096	56 632	098	56 632	
Total général (I + II)		110	91 839	112	59 174	

PASSIF		Exercice N		NET	
		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	9 600		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	960		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	636
	Report à nouveau	134	27 611		
	Résultat de l'exercice	136	520		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	39 327		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 488		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 558	172	14 358
	Comptes courants d'associés	173			
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	19 847		
Total général (I + II + III)		180	59 174		

RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A2 L IMAGINE		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13/10/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	{	215	{	211	
			Services *		217		218	14 355
			dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	299	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	14 654	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	(1 600)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	1 600	
	Autres charges externes *	{		dont crédit bail :		242	15 343	
		{		- mobilier :				
		{		- immobilier :				
	Impôts, taxes et versements assimilés	{		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 664	244	3 860
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	22	
	Dotations aux amortissements *					254	3 830	
	dont amortissement du fonds de commerce					255		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{	262	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)		264				23 055
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(8 401)	
Produits financiers (III)		280	3	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290	9 538	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 21 ^{er} octies)	347		{	300	178	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 49 quinquies D)	348					
		Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	520	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	520	314		
Régime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 250			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	178	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	{	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autre part	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. quaterdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39. decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	2 947	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	2 947	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

A 2 L IMAGINE
Société par actions simplifiée
Au capital de 9 600 euros
Siège social : 99 avenue Carnot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
401 724 489 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Exercice clos le 31 mars 2024

Mesdames,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2024, l'activité de la Société s'est poursuivie et le chiffre d'affaires a diminué de 96,17%. Par ailleurs la Société a modifié sa dénomination sociale en date du 24 juillet 2023.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de maintenir notre politique de développement de la clientèle et de maîtrise des charges d'exploitation afin de pouvoir vous présenter un résultat bénéficiaire au moins équivalent.

24

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 14 355 euros contre 375 627 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -96,17%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 299 euros contre 37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 712,70%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à un montant nul contre 32 430 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15 343 euros contre 286 016 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -94,63%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 860 euros contre 8 132 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -52,53%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à un montant nul contre 28 326 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 22 euros contre 11 788 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -99,81%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 830 euros contre 5 396 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,01%.

Le montant des autres charges s'élève à un montant nul contre 1 euro pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 23 055 euros contre 372 088 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93,80%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -8 401 euros contre 3 576 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -334,94%.

Compte tenu d'un résultat financier d'un montant nul (1 euro pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -8 401 euros contre 3 577 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -334,87%.

LL

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 9 361 euros contre 1 589 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 442 euros contre 1 325 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 519,74 euros contre un bénéfice de 3 841,04 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -86,46%.

Au 31 mars 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 59 174 euros contre 95 498 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,03%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 519,74 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | 519,74 euros |
| - Affecté au compte « report à nouveau » : | 519,74 euros |
| qui passe ainsi de 27 610,86 euros à 28 130,60 euros | |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 39 327 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2021 : 40 002 euros, soit 66,67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 40 002 euros
- Exercice clos le 31 mars 2022 : 75 000 euros, soit 125 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 75 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2023 : 30 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 807,50 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 271 euros.

LL

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'une convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé et est décrite dans le rapport spécial.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver la convention visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

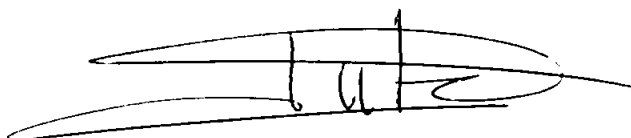
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 2 septembre 2024

Madame Laurence LUTZ
Présidente



LL

A 2 L IMAGINE
Société par actions simplifiée
Au capital de 9 600 euros
Siège social : 99 avenue Carnot
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
401 724 489 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 519,74 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 519,74 euros
- Affecté au compte « report à nouveau » : 519,74 euros
qui passe ainsi de 27 610,86 euros à 28 130,60 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2021 : 40 002 euros, soit 66,67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 40 002 euros
- Exercice clos le 31 mars 2022 : 75 000 euros, soit 125 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 75 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2023 : 30 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Laurence LUTZ

